

## TECHNICIEN(NE) EN ENVIRONNEMENT (ÉTUDIANT)

### Service de l'urbanisme et développement durable

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) étudiant(e) pour occuper un poste de technicien(ne) en environnement pour le service de l'urbanisme et du développement durable. (**Possibilité de stage**)

**Période d'affichage** : du 6 mars au 7 avril 2025

**Type d'emploi** : poste étudiant à temps complet (30 heures/semaine)

**Salaire** : de 17,10 \$ à 20,60 \$ de l'heure selon expérience et qualification

**Entrée en poste** : 20 mai 2025



## MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT



Sise dans un cadre naturel magnifique, la municipalité de Lac-Beauport offre à ses 8 000 citoyens un milieu de vie exceptionnel dans un environnement tranquille et enchanteur avec de grands terrains boisés et des services de qualité.

Lac-Beauport offre plusieurs activités de villégiature et de plein air à quelques kilomètres seulement du centre-ville de Québec. Elle dispose d'un budget de 23 millions de dollars et compte 105 employés, dont plus de 80 réguliers.

Toute personne intéressée et répondant aux exigences doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation en postulant en ligne **au plus tard le lundi 7 avril 2025**.

Pour ce faire, vous devez faire parvenir vos documents à l'adresse suivante :

[emploi@lacbeauport.net](mailto:emploi@lacbeauport.net)

Seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront un suivi.

Les entrevues se dérouleront dans la semaine suivante.

La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Responsable du poste :

M. Yves Gendron, directeur du Service de l'urbanisme et développement durable

### PLUSIEURS AVANTAGES

- ★ Horaire flexible de 30 heures/semaine sur 4 jours (du lundi au jeudi)
- ★ L'occasion de mettre en pratique vos connaissances et d'acquérir une expérience professionnelle
- ★ Travailler au sein d'une équipe expérimentée
- ★ Des défis variés et stimulants

### DESCRIPTION ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du directeur du service de l'urbanisme et développement durable, la personne embauchée secondera l'équipe dans la réalisation de nombreux mandats.

Plus spécifiquement, elle devra effectuer les tâches suivantes :

- Effectuer le contrôle et le recensement de certaines plantes envahissantes sur le territoire de la Municipalité (berce du Caucase et herbe à poux, etc.).
- Participer à l'échantillonnage des différents cours d'eau et lacs de la municipalité.
- Participer à la caractérisation des rives des lacs et sensibiliser la population à l'égard de la réglementation sur les rives dégradées, décapées ou artificielles.
- Collaborer aux travaux liés à la lutte aux cercaires et la collecte des escargots aquatiques.
- Réaliser des inspections sur le territoire et le suivi des dossiers de plaintes et requêtes.
- Effectuer des recherches d'informations et de documentations diverses.
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

### EXIGENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Étudier en écologie, bioécologie, géographie, biologie ou dans un domaine connexe et retourner aux études à temps complet à l'automne.
- Maîtrise du français écrit et oral.
- Avoir des aptitudes de travail en équipe et en communication.
- Être créatif, autonome, polyvalent et débrouillard.
- Posséder un permis de conduire valide.
- Posséder une carte d'embarcation de plaisance (un atout).
- Être disponible pour travailler du 20 mai au 14 août 2025.